

Smartphones et tablettes bientôt autorisés en avion

A partir de décembre prochain, utiliser son smartphone et sa tablette en avion lors des phases de décollage, d'atterrissage et de stationnement sera probablement possible. A condition que leurs fonctions cellulaires soient désactivées, autrement dit que les appareils aient été basculés en «mode avion». Jusqu'à présent, il était demandé aux passagers d'éteindre purement et simplement leurs terminaux.

C'est en tout cas la conclusion de l'European Aviation Safety Agency (EASA) qui publiera, d'ici la fin du mois, ses directives concernant les tests de sécurité en direction des compagnies aériennes, et les appareils dont l'usage sera autorisé ou non sur les avions de ligne. Au-delà des smartphones et tablettes, sont concernés PC, liseuses électroniques, consoles de jeux ou encore lecteurs MP3.

Cette conclusion fait suite à la décision de la FAA, agence gouvernementale chargée de l'aviation civile aux États-Unis, qui avait levé, fin octobre, les restrictions appliquées à l'usage d'appareils électroniques sur les vols commerciaux. Une décision qui suivait les préconisations des syndicats nationaux du personnel navigant, tour-opérateurs et certaines personnalités politiques.

Pas d'incidence des ondes

Cet amendement s'inscrirait dans la lignée d'une étude menée par un groupe d'industriels (Amazon, Boieng...) constitué l'année passée, et qui n'est pas parvenu à démontrer que les ondes électromagnétiques émises notamment par les tablettes perturbent effectivement les systèmes de navigation, indique lTespresse.fr.

«Les affirmations selon lesquelles l'utilisation d'appareils électroniques en vol représente un danger pour les voyageurs sont infondées», concluit, en substance, le rapport. Et de mentionner que les rasoirs électriques ou encore les dictaphones, «qui émettent tout autant d'ondes», sont pour leur part autorisés en cabine, sans distinction.

Cités pour l'exemple, smartphones et tablettes numériques ouvrent la voie à une réflexion plus large autour des vêtements et accessoires intelligents ('wearable technologies'), comme les lunettes interactives Google Glass ou les montres connectées.

Autorisations accordées au cas par cas

Dans un premier temps, l'EASA devra assurer la coordination avec les différentes autorités nationales en Europe. Les autorisations seront ensuite accordées au cas par cas, pour chaque compagnie aérienne, qui devra prouver au préalable avoir pris toutes les mesures de sécurité nécessaires (Delta Airlines s'est déjà soumis à ce processus aux États-Unis).

Pour l'heure, l'utilisation en mode 'avion' reste indispensable pour les appareils connectés. L'EASA songe également à lancer un programme de certification de certains téléphones qui pourraient, à

terme, permettre de passer des appels. A noter toutefois que les compagnies aériennes peuvent proposer leur propre réseau Wi-Fi, toléré dans ce cas... mais généralement payant.

La prochaine étape: l'usage des appareils électronique sur l'intégralité du voyage, y compris pendant les phases de décollage et atterrissage?

crédit photo © Lightpoet - shutterstock

Voir aussi

[Silicon.fr en direct sur les smartphones et tablettes](#)

[Silicon.fr fait peau neuve sur iOS](#)